



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

**SEANCE DU 20 janvier 1999**

**Vente d'une parcelle de terrain dans le lotissement du Vigneau de Souché  
à la Société GUILLOT**

Conseillers en exercice : 45

Votants : 43

Convocation du Conseil Municipal :  
le 7 Janvier 1999

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :  
le 22 Janvier 1999

[\[Annexe\]](#)

**Président :**

**M. Bernard BELLEC - Maire de Niort**

**Présents :**

*Adjoints :*

M. Claude PAGES, M. Robert LEON, M. Alain BAUDIN, M. Gérard GAUDUCHON,  
Mme Marie-Josèphe SOULISSE, M. Jean-Claude ALAZARD, Mme Nadine PINSON,  
M. Jean-Robert BEJUGE, M. Gilles FRAPPIER, Mme Françoise GAILLARD,  
M. Jacques LAMARQUE, M. Gérard NEBAS

*Conseillers :*

M. Christian RIBBE, Mme Maryse ROUZIER, M. Paul SAMOYAU,  
M. Luc DELAGARDE, Mme Danielle RICHARD, M. Michel GENDREAU,  
Mme Claire MINALI-BELLA, Mme Chantal BARRE, Mme Françoise BILLY,  
Mme Geneviève RIZZI, Mme Annie COUTUREAU, M. Patrick ARNAUD,  
Mme Patricia LUCAS, Mme Madeleine CHAIGNEAU, M. Jean-Michel PASSERAULT,  
M. Pierre STEVENET, M. Jean PILLET, Mme Jacqueline LEFEBVRE,  
M. Claude VITELLINI, Mme Catherine REYSSAT, Mme Marie-Cécile MORISOT,  
M. Guy-Marie GUERET, M. Alain PAGE, M. Robert PLANTECOTE

**Secrétaire de séance :** Guy-Marie GUERET

**Excusés ayant donné pouvoir :**

Mme Geneviève PERRIN-GAILLARD donne pouvoir à M. Claude PAGES.  
Mme Christiane DRAPET donne pouvoir à M. Gérard NEBAS.  
M. Pierre GUERIT donne pouvoir à Mme Jacqueline LEFEBVRE.  
Mme Janine LUCAS donne pouvoir à M. Jean PILLET.  
M. Hervé LAMPIN donne pouvoir à M. Pierre STEVENET.  
M. Jacques VANDIER donne pouvoir à Mme Françoise GAILLARD.

**Excusés :**

*Conseillers :*

Mme Jeanine BIMES, M. Frédéric ROUILLE

**CONSEIL MUNICIPAL DU 20 janvier 1999**

DELIBERATION D99046

**Développement Economique**

**Vente d'une parcelle de terrain dans le lotissement du Vigneau de  
Souché à la Société GUILLOT**

Monsieur Jean-Claude ALAZARD, Adjoint au Maire, expose :

Mesdames et Messieurs,

Sur proposition du Maire

Après examen par la Commission Générale,

La société GUILLOT est installée rue Jean-François Cail dans le lotissement du Vigneau de Souché à Mendès France depuis 1990. Pour faire face à son développement et notamment assurer le stockage des matériaux, principalement des tubes PVC qu'elle fabrique et commercialise elle souhaite acquérir une parcelle de 1900 m2 environ pour pouvoir s'agrandir.

D'autre part, et afin de ménager les emprises nécessaires à la réalisation d'un rond point rue J.F. Cail, il est nécessaire de procéder à un échange de terrain avec la S.A. GUILLOT qui souhaite déplacer l'accès actuel de l'entreprise.

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- céder à la S.A. GUILLOT ou à toute société qu'elle désignera pour réaliser l'opération, une parcelle de 1900 m2 environ à prendre sur la parcelle cadastrée section ZE n° 626 ;
- fixer le prix de vente de cette parcelle à 40 F H.T. le m2 conformément à l'avis des domaines il conviendra d'ajouter la T.V. A. au taux en vigueur le jour de la signature de l'acte authentique ;
- réaliser un échange entre une parcelle de 145 m2 à prendre sur la propriété GUILLOT, et une parcelle de 191 m2 sur la rue du Vigneau de Souché ;
- préciser que cet échange se fera sans soulte compte tenu de la nécessité par la S.A. GUILLOT de déplacer ses clôtures ;
- préciser que les frais de notaire, de géomètre et de raccordements aux différents réseaux seront à la charge de l'acquéreur pour la parcelle cédée ;
- préciser que les frais de géomètre et de notaire seront à la charge de la Ville de Niort pour les parcelles faisant l'objet de l'échange sans soulte ; le déplacement des clôtures étant à la charge de l'entreprise GUILLOT.
- autoriser Monsieur le Maire ou l'Adjoint Délégué à signer l'acte authentique à intervenir ;
- préciser que la somme résultant de la vente de la parcelle sera imputée en recette du budget sous fonction 909-9080 article 775.

## **LE CONSEIL ADOPTE**

Pour :	43
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0

Pour le Maire de Niort  
Bernard BELLEC  
L'Adjoint Délégué

Jean-Claude ALAZARD

[Ordre du jour](#)